

## Pompey «Une vision partagée»



Les 26-27 et 28 janvier, le 17<sup>ème</sup> salon professionnel de l'espace public sera organisé au Parc des expositions de Metz-Métropole.



Confortée par la très forte fréquentation enregistrée par le port de plaisance, la mairie de Pont-à-Mousson lance la construction d'un bâtiment de 290 m<sup>2</sup>, qui accueillera la capitainerie.



La mairie de Gondrecourt-le-Château va investir quinze millions d'euros dans des travaux de modernisation entre 2010-2012.

Conception,  
aménagement,  
transformation,  
rénovation,  
maintenance,  
et dépannage  
tous corps d'état.



AMÉNAGEMENT  
ET MAINTENANCE  
D'ESPACES DE TRAVAIL

L'ESPACE DE TRAVAIL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

03 83 56 36 65  
WWW.QUADRATECH.FR

# Le Bassin de Pompey

## «Une vision partagée»

**M**isant sur des actions innovantes, la Communauté de communes du Bassin de Pompey avait déjà anticipé la tendance actuelle en obtenant dès 2009 la certification environnementale ISO 14001. Aujourd'hui, la collectivité souhaite préparer son avenir en lançant son agenda 21 et en nourrissant une réflexion sur son projet de territoire, objectif 2030.

«Clairement, le bassin de Pompey a fait le choix d'imaginer le développement économique lié au tissu urbain avec un fort atout environnemental», affirme Laurent Trogrlic, le président de la Communauté de communes. En 2009, la collectivité décrochait le label 14001 acquis sur le Parc Eiffel Energie, et qui a été renouvelé en 2010. Il s'agit d'une première en Lorraine. En France, seuls six parcs individuels économiques ont été reconnus. Si certaines entreprises ont l'habitude d'initier des actions environnementales et de se tourner vers des démarches de certification, c'est moins le cas pour les collectivités. «Pour favoriser un développement commun, il est important de parler la même langue», ajoute l'élu communautaire. Actuellement, le Bassin de Pompey passe à une nouvelle étape avec l'élaboration de son agenda 21. Cet outil devra tenir le rôle de «feuille de route» que se donnent l'intercommunalité et ses treize communes adhérentes. Et pour cause, les villages ruraux n'ayant pas les moyens d'investir dans une telle action de manière individuelle, ils peuvent ainsi profiter de cette initiative, qui favorise la cohérence territoriale et le consensus entre les différents acteurs. Depuis plusieurs mois, des groupes de travail se sont donc réunis pour apporter leur contribution. Outre les élus, les techniciens, les associations, la population locale était aussi invitée à participer aux débats.

### 35 fiches actions retenues

En 2009, le diagnostic de territoire a été réalisé puis adopté en 2010 par le comité de pilotage. 35 fiches actions ont été priorisées. Reste, avant le printemps prochain, aux conseils municipaux et communautaire à débattre et à voter avec le souhait ensuite de déposer le dossier auprès de l'Etat pour obtenir le label. Cette étape n'est pas la plus importante, mais devrait simplement apporter une reconnaissance officielle à cette démarche volontaire. Et parmi les priorités, le bassin de Pompey a décidé d'agir sur la problématique de l'énergie avec, entre autre, des projets liés à l'habitat, aux modes de transport ou encore aux énergies renouvelables. La question environnementale n'a évidemment pas été éludée. L'intercommunalité souhaite y associer la préservation des ressources. Et dans cette réflexion prospective, la thématique sociale devrait prendre toute sa place avec une volonté «d'améliorer la qualité des services aux usagers et ainsi de les adapter». Ces chantiers représentent le prolongement des actions déjà mises en place. C'est le cas pour le plan local d'habitat. D'ici à la fin d'année, le prochain devait d'ailleurs être délibéré en conseil communautaire avec une orientation déjà annoncée de privilégier les constructions BBC ou encore d'éviter l'étalement urbain.

### Plan de déplacements

Avant même que l'agenda 21 soit opérationnel, le Bassin de Pompey, en partenariat avec les l'association Val de Lorraine Entreprendre, l'Ademe et le Conseil général, mise sur un plan de déplacements inter-entreprises. Il est vrai que plus de 4000 personnes transitent chaque jour sur le parc Eiffel Energie. Pour réaliser l'état des lieux, un questionnaire a été envoyé



«Au cœur de la collectivité, on mixe les enjeux environnementaux, économiques et sociaux», confie le président de l'intercommunalité, Laurent Trogrlic.

aux entreprises et administrations locales. L'objectif est de trouver une optimisation des modes de transports et de réduire les émissions de CO2. Les salariés avaient jusqu'à la mi-novembre pour renvoyer leurs réponses. Le taux de retour satisfaisant constitue le premier succès de cette opération. Il s'explique par le lien noué depuis plusieurs années avec l'association Val de Lorraine Entreprendre, qui facilite de fait la réalisation d'actions communes. «Les entreprises et les services de ressources humaines ont joué le jeu», se félicite Laurent Trogrlic ajoutant que «la collectivité a su leur prouver au fil des années qu'en travaillant ensemble, des actions concrètes pouvaient être portées rapidement», comme le prouve la restructuration du restaurant industriel, la question du stationnement ou des déchets industriels.

### Diagnostic

Aujourd'hui, ensemble, ils s'attaquent aux déplacements, comme c'est

aussi le cas dans d'autres régions. L'originalité de l'opération vient du lien établi avec les entreprises, mais aussi avec les commerçants. Reste à analyser les données reçues. En janvier, l'état des lieux sera présenté par le cabinet d'études Mobility Plus, chargé d'accompagner la collectivité dans ce dossier. Après le diagnostic, l'heure de l'action sonnera dès la fin du premier semestre 2011. Covoiturage, adaptation du service des transports, aménagement d'un pôle d'échanges de transports sur le Bassin...plusieurs pistes pourraient se dégager. Avec ce plan de déplacements, l'intercommunalité espère trouver rapidement des réponses pratiques pour impulser des changements d'habitudes. Des initiatives ont déjà été réalisées en 2010. Un premier test a été lancé avec l'acquisition d'un vélo électrique mis à la disposition des services administratifs. C'est dans cet esprit que cette action devrait, dès 2011, prendre de l'ampleur avec pourquoi pas la constitution d'une flotte de véhicules électriques et d'une borne de recharge publique.

### Le territoire de demain

«Au cœur de la collectivité, on mixe les enjeux environnementaux, économiques et sociaux», confie le président de l'intercommunalité. Si, au départ, une



Le Bassin de Pompey regroupe 13 communes et 42 000 habitants.

démarche environnementale a été conduite avec la certification, le Bassin de Pompey souhaite être «un territoire en mouvement». Après la mutation de la sidérurgie, l'intercommunalité a décidé «de ne pas trop subir et surtout d'anticiper. Le consensus établi entre la Communauté de communes et les treize villes membres permet d'avancer plus vite que d'autres, voire d'être un peu en avance», indique avec fierté l'élu, qui s'appuie sur 13 communes et 42 000 habitants. Poursuivant cette action de prospective, une réflexion portant sur la vision partagée du territoire

de demain est également en cours de réalisation. Quels sont les besoins en termes de formation, d'équipements publics, d'établissements scolaires, de santé ? Toutes ces questions se posent actuellement, même si l'intercommunalité n'est pas détentrice de ces compétences, elle est bien décidée à maîtriser ces sujets et à donner son avis. Et pour peser, la Communauté de communes associe les maires membres du bassin de vie pour émettre prochainement un schéma cohérent. ●●●

alexandra.marquet

UNAM (Union Nouvelle Alliance Mutualité) siège social 57, rue St-Jean BP 90674 - NANCY CEDEX Union de Mutuelle soumise aux dispositions du Livre I du Code de la Mutualité - RNM 497 918 953  
Mutuelle Novamut - soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité Siège social 57, rue St-Jean BP 90674 - 54063 NANCY cedex - RNM 331 469 908

**Préserver la santé des salariés,  
c'est assurer la richesse  
et la pérennité de l'entreprise**




**Découvrez nos solutions  
Santé - Prévoyance - Retraite**



**143, rue St-Dizier 54000 NANCY**  
**Tél. 03 83 20 46 70**  
cae.nancy@unam-mutualite.fr  
www.mutuelle-novamut.fr